

Requête d'un sous-officier

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **21 (1883)**

Heft 46

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-187904>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

lie allâ agottâ lo nové, se bin que restâ tot lo dzo à golliaâ, ein bévesseint quartetta après quartetta, et que ne sè rappertsâ què contrè lo né, tot bliet, après avâi dépeinsâ duè picès de 5 francs et perdu quasu totès sè boubenès ein route, kâ sa fenna n'ein retrovâ què trâi dein lo pantet dè sa roclere.

Ma fâi lo leindéman, sa fenna lo disputâ et lo gaillâ coumeinçâ à regrettà dé ne pas avâi tot comptâ dévânt dè parti. N'avâi comptâ què lè dozè centimes dè bénéfico su lè boubenès, mâ lo leindéman eliaô dozè centimes étiont tsandzi ein dozè francs dè perda, sein comptâ lo teimps et lè remâo-fâiès dè sa fenna

LA NUIT AUX ÉMOTIONS

Dans la matinée du vingt décembre dernier, une nouvelle aussi affreuse qu'inattendue se répandit à Neufchâteau : « Madame de Verchesne est morte. »

Du faubourg de France aux Cinq-Ponts, ce fut une exclamation successive ; toutes les physionomies exprimaient une douloureuse surprise :

— Est-ce bien vrai ?

— Rien n'est plus certain.

— Avant-hier je l'ai vue passer dans cette rue !

— Hier, dans la soirée, elle se portait comme un charme. — A l'occasion de la décoration de la Légion d'honneur, envoyée, il y a quelques jours, à son mari, il y avait un dîner d'amis ; la réception a été des plus charmantes et la belle jeune femme a été d'une gaieté extraordinaire ; à cinq heures, ce matin, M. de Verchesne la trouvait morte à ses côtés.

— Oh ! mais, c'est épouvantable.

— Mourir à vingt ans !

— Après quatre mois de mariage !

— Pauvre mari, doit-il être désolé !

— On dit qu'il fait pitié.

Dans tous les quartiers, ce n'étaient que conversations analogues.

Devant la maison mortuaire, située dans le haut de la ville, la foule passait depuis une heure, avec une intention marquée de voir si les volets étaient fermés ; il n'y avait plus à en douter, la mort s'était introduite dans cette demeure, la nuit, comme les voleurs de grand chemin ; de son doigt glacé, elle avait touché au front une belle et ravissante créature, comptant à peine vingt printemps, qui commençait la vie sous les auspices les plus riants, sous les aspects les plus enviables ; jeunesse, beauté, fortuné, une bonne fée semblait, comme dans les contes de Perrault, avoir présidé à sa naissance, lui avoir accordé tous les dons que chacun puisse souhaiter, et voilà que, dans l'espace d'une nuit, la mort frappe sans pitié, sans merci, sans se soucier des larmes de ceux qui survivent, sans se préoccuper de l'âge ou du rang de sa victime.

Quelle insondable destinée, et c'est celle de l'humanité !

M. Anatole de Verchesne, le mari de la morte, était un des juges du tribunal de Neufchâteau. Il avait trente ans, un nom honorable, une certaine fortune personnelle, que son récent mariage venait de doubler ; de hautes protections, ce qui ne gêne rien au siècle où nous vivons, et des espérances.

Après avoir fait de brillantes études à Paris, et ne voulant pas devoir dans la magistrature, son avancement aux seuls droits de l'ancienneté, il avait débuté à Oran ; puis nommé à un poste plus élevé à Alger, il lui était devenu facile alors de rentrer en France avec une situation plus avantageuse ; depuis dix-huit mois, il habitait le joli chef lieu d'arrondissement des Vosges.

Neufchâteau est une cité hospitalière et charmante ; ses salons sont ouverts à tout ce qui occupe une position nettement définie dans la hiérarchie sociale, et les nouveaux venus, y sont avec les anciens, sur un pied d'égalité parfaite.

Anatole de Verchesne, en moins de six mois, fut le préféré de toutes les réunions ; il n'y avait pas de soirée complète s'il y faisait défaut ; sa conversation spirituelle, son air moins froid, moins composé que la plupart de ceux de ses confrères, séduisait au premier abord ; sans que sa dignité eût à en souffrir, il était l'âme de ces fêtes tout intimes de famille ; un jour, Neufchâteau en arriva à ne jurer que par lui.

Dans une soirée, à la sous-préfecture, il rencontra mademoiselle Adrienne d'Ornis de Vaucouleurs, et, de ce moment, le jeune magistrat s'aperçut qu'à côté de la loi — qu'il honorait — il y avait place pour l'amour, non du code, mais d'une femme, et que, si la solitude avait du bon, la vie à deux ne manquait pas de charme. Pendant plusieurs semaines, il essaya bien de réagir contre cet entraînement de l'esprit, qu'il appelait « un écart d'imagination » ; ce fut en vain ; il voulait lire un commentaire de tel article de loi sur une question sociale, et les caractères typographiques placés sous ses yeux disparaissaient pour faire place à des traits féminins, et quels traits : une chevelure blonde et luxuriante, un visage à l'ovale parfait, une taille svelte aux contours harmonieux, une main adorable, qu'on eût couverte de baisers, qu'on eût comblée de caresses ; durant toute une saison la science juridique eut tort ; l'amour est un tyran, ceux qu'il touche de ses flèches s'en ressentent longtemps !

— En vérité, je suis bien sot, se dit un jour Anatole de Verchesne ; étant du bois dont on fait les maris, pourquoi m'obstiner à rester vieux garçon ?

Le jour même, le juge de Neufchâteau prenait le train, et, une heure plus tard, il débarquait dans cette fameuse cité lorraine qui vit, il y a quatre siècles, Jeanne d'Arc accourir près du sire de Beaudricourt pour lui demander le sauf-conduit qui devait lui permettre d'aller délivrer la France du joug des Anglais.

Vaucouleurs, malgré son renom européen, n'est qu'une toute petite ville ; Anatole de Verchesne arriva bientôt au domicile d'Adrienne d'Ornis, ou plutôt de ses parents. Ceux-ci vivaient de leurs revenus dans un des faubourgs, aux environs de la gare.

(A suivre.)

Requête d'un sous-officier.

La pièce suivante, qui date de quelques années, et dont nous avons pris une copie exacte, nous paraît assez originale pour être mise sous les yeux de nos lecteurs. Nous supprimons les noms propres.

X..., le ... août 18...

Mon Capitaine,

Je me vois plus ou moins obligé de vous correspondre à l'égard d'une chose assez conséquente auquel je désire pouvoir l'obtenir.

En conséquence, d'après l'initiative de notre chef de section, je m'adresse à mon capitaine pour cette demande auquel elle est ainsi conçue :

Il m'est de toute impossibilité de pouvoir faire un service avec les pantalons que je possède maintenant, voilà simplement ce que je demande pour le rassemblement auquel la loi m'autorise d'après les jours de service écoulés.

Vous devez donc penser quand on a fait quatre

écoles, quatre cours de répétition, trois rassemblements de troupes et la campagne de 1871, ainsi étant appelé au treizième service, je suppose que mes pantalons pourraient être gagnés.

Je recommande mon capitaine de bien vouloir s'intéresser à la chose et m'en faire mention aussitôt possible, afin que des préparatifs soient exécutés en conséquence.

En attendant l'accomplissement de mon désir et notre présence, recevez les sincères salutations de votre dévoué.
X...

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur deux choses également dignes d'intérêt :

La *section lausannoise de la Société fédérale de gymnastique* donnera demain, au Théâtre, avec le concours de l'*Union instrumentale*, une *Soirée gymnastique et artistique* dont le programme renferme de charmantes choses : exercices aux engins, pyramides, exercices d'ensemble avec massues, danses chinoises, vaudevilles et apothéose. Tant de productions diverses, exécutées par une jeunesse pleine de gaieté et d'entrain, ne peuvent manquer de faire salle comble. C'est ce que nous souhaitons de bon cœur.

D'un autre côté, l'*Union chorale* (directeur, M. Dénéraz), nous annonce pour samedi 24 courant, une petite fête qui n'aura pas moins de succès. Mais comme l'élément principal consiste dans une grande tombola, nous recommandons tout particulièrement celle-ci aux donateurs. L'attrait augmentera en raison de la valeur et du nombre des lots. Cette soirée comprendra en outre un concert vocal et instrumental, dans lequel l'*Union chorale* exécutera le beau morceau qui a pour titre : *La nouvelle alliance*, avec accompagnement de l'Orchestre de la Ville au complet. Puis divertissements et bal. Ce sont là des titres suffisants, nous semble-t-il, pour assurer à nos braves chanteurs le succès qu'ils méritent.

Problème.

Une paysanne apporte une charge d'œufs au marché ; en passant près de l'hôtel de France elle est heurtée par un homme qui lui fait tomber sa corbeille et casse tous ses œufs. L'affaire débattue devant le juge, celui-ci condamne l'homme à payer les œufs, et demande à la villageoise combien il y en avait dans sa corbeille. Elle répond qu'elle n'en sait rien, mais qu'en les comptant 2 par 2, 3 par 3, 4 par 4, 5 par 5, 6 par 6, il lui en restait toujours 1 ; mais qu'en les comptant 7 par 7, il n'en restait point.

Combien en avait-elle ?

Prime : 1 calendrier pour 1884.

Connaissances utiles.

On indique comme très efficace pour la guérison des rhumatismes, le remède suivant, qui est à la portée de tout le monde :

On fait chauffer au *bain-marie* un mélange d'huile d'olive et d'essence de térébenthine à peu près à quantité égale, — un peu plus d'huile que d'essence.

On frictionne le malade avec ce liquide chaud, au moyen de tampons de laine ; puis on maintient le corps à une température élevée, en l'entourant de cendres chaudes renfermées dans de petits sacs. Les bouillottes et les briques chaudes n'ont pas une chaleur assez continue.

L'effet de la friction est immédiat, et quand il est bien secondé par la chaleur des cendres, la guérison peut s'opérer en quelques heures.

Le procédé est simple, peu coûteux, et, en tout cas, s'il ne fait pas de bien, il ne peut pas faire de mal, comme dit la bonne femme.

Boutades.

Deux voisins causent d'un mariage célébré la veille :

— Y avait-il de jolies toilettes ?

— Adorables, des robes claires, d'une richesse éblouissante.

— La mariée était en blanc ?

— Naturellement.

— Et le mari ?

— En foncé.

Deux élégantes sont dans un compartiment de première classe. Un monsieur bien mis monte, et, au moment de s'asseoir, trouve sur la banquette un éventail.

— Pardon, madame, dit-il en le tendant à sa plus proche voisine, est-ce à vous ?

— Non, monsieur, ce n'est pas-tà moi.

Mouvement de surprise de la part du monsieur.

— Est-ce donc à vous, madame ? demande-t-il à l'autre personne.

— Mais non, monsieur, ce n'est point-zà moi.

Autre mouvement du monsieur, qui sourit dans sa barbe et réplique :

— Si ce n'est point-zà vous et si ne n'est pas-tà madame, je ne sais pas-tà qui est-ce !

THÉÂTRE. — Mercredi 21 courant, à 8 1/4 heures, une troupe parisienne nous annonce une seule représentation de **La Femme à papa**. Les noms d'artistes connus, attachés aux principaux théâtres de Paris, et le succès que cette comédie a eue, à deux reprises dans notre ville, ne laissent aucun doute sur l'empressement avec lequel notre public répondra à cet appel.

La **deuxième conférence** de M. le pasteur Cérésole, sur le *Parler vaudois*, est renvoyée à mardi, 20 courant, à 5 heures.

Chansonnier vaudois. — En vente au *Bureau du Conteur vaudois* et expédition, contre remboursement, à toutes les personnes qui en feront la demande. — *Prix : broché, 2 fr. — relié toile souple, 2 fr.20.*

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & C^{ie}.